

Service Culture et Communication

Vanessa DRAUT (☎ 55 05 74 – 464)

Mondercange, le 15 septembre 2026

Concerne : Konscht & Hobbymaart – Wantereditioun 2026

Madame, Monsieur,

La Commission de la Culture a le plaisir de vous informer qu'une édition hivernale du « Konscht & Hobbymaart » aura lieu le **21 et 22 novembre 2026** au:

Centre Culturel « Beim Nëssert » - 14, rue de Schifflange L-3316 BERGEM

Une association locale se chargera des collations et du service pendant les 2 jours de la manifestation (repas de midi les 2 jours, boissons + pâtisseries).

La salle sera accessible pour les exposants le samedi, 21 novembre 2026 de 09h00 – 11h30 pour aménager le stand d'exposition.

Pour les visiteurs, la salle sera accessible de 11h30 – 18h00 le samedi et de 11h00 – 18h00 le dimanche.

Dû au nombre restreint de tables et de panneaux disponibles, la Commission de la Culture se réserve le droit de n'accorder qu'une seule table (dimension 1,80/1,60 x 0,80 m) et si nécessaire, un seul panneau (1,70 x 1,20 m) par participant.

Veuillez, Madame, Monsieur, nous soumettre votre candidature de participation **jusqu'au 11 octobre 2026 au plus tard**, en adressant le coupon-réponse ci-dessous à :

- redaction@mondercange.lu ou
- Administration Communale de Mondercange
Commission de la Culture
B.P 50
L-3901 Mondercange

Toute autre question ou remarque est à formuler par écrit.

Une confirmation de participation définitive vous sera envoyée après la date limite.

Pour la Commission de la Culture,

Luc THINNES
Président

Lucia HAAS
Vice-présidente

Fiche de candidature - Konscht & Hobbymaart

Wantereditioun 2026

PRÉNOM/NOM :

ADRESSE (complète) :

TÉLÉPHONE/GSM :

E-MAIL :

NATURE DES OBJETS EXPOSÉS (bijoux, déco, liqueurs d'alcool, confiture, etc) :

- *prière de joindre quelques photos*

J'AI BESOIN :

☐ 1 table et/ou

☐ 1 panneau

REMARQUE :

Info/Rappel :

Dû au nombre restreint de tables et de panneaux disponibles, la Commission de la Culture se réserve le droit de n'accorder qu'une seule table (dimension 1,80 x 0,80 m) et si nécessaire, un seul panneau (1,70 x 1,20 m) par participant.

La Commission de la Culture met à disposition une centaine de crochets pour l'accrochage de vos œuvres. Pour tout autre matériel nécessaire pour monter ou fixer votre stand, vous êtes priés de bien vouloir vous en charger.

Informations relatives à la protection des données personnelles

La commune s'engage à recueillir les données personnelles en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément au Règlement général à la protection des données à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Aucune donnée personnelle n'est conservée après la fin de ce traitement.

La personne concernée dispose et conformément aux cas prévus par le règlement au droit à l'accès, à la rectification, à la limitation ou à l'effacement de ces données collectées pour ce traitement spécifique.

Toutes les réclamations, demandes d'informations, de retrait, de rectification ou de consultation des données détenues par la commune de Mondercange constituant des données à caractère personnel sont à adresser au Délégué à la Protection des Données à : Commune de Mondercange - 18, rue Arthur Thinnès L-3901 Mondercange ou par mail à gdpr@mondercange.lu.